



Mairie
1 place de l'Eglise
74350 CUVAT

COMMUNE DE CUVAT

Haute-Savoie

APPEL A CANDIDATURES

En vue de la cession amiable d'un terrain à bâtir

Parcelles 2405m – 2405r – 2405v – 2405x – 2405aj
lotissement « le Marais »

Constituant le LOT n° 7 : 1360 m²

Cahier des Charges

Préambule

Par délibération en date du 20 avril 2015, le Conseil Municipal a décidé la mise en vente de quatre lots de terrain constructibles et d'organiser un appel à candidatures.

Le présent Cahier des Charges a pour objet de définir les modalités de déroulement de cette procédure concernant la cession du bien décrit ci-après.

I. Objet de l'appel à candidatures

Cet appel à candidatures vise à informer le public de la mise en vente par la commune de Cuvat d'une parcelle à bâtir et à recueillir des candidats désireux de se porter acquéreurs.

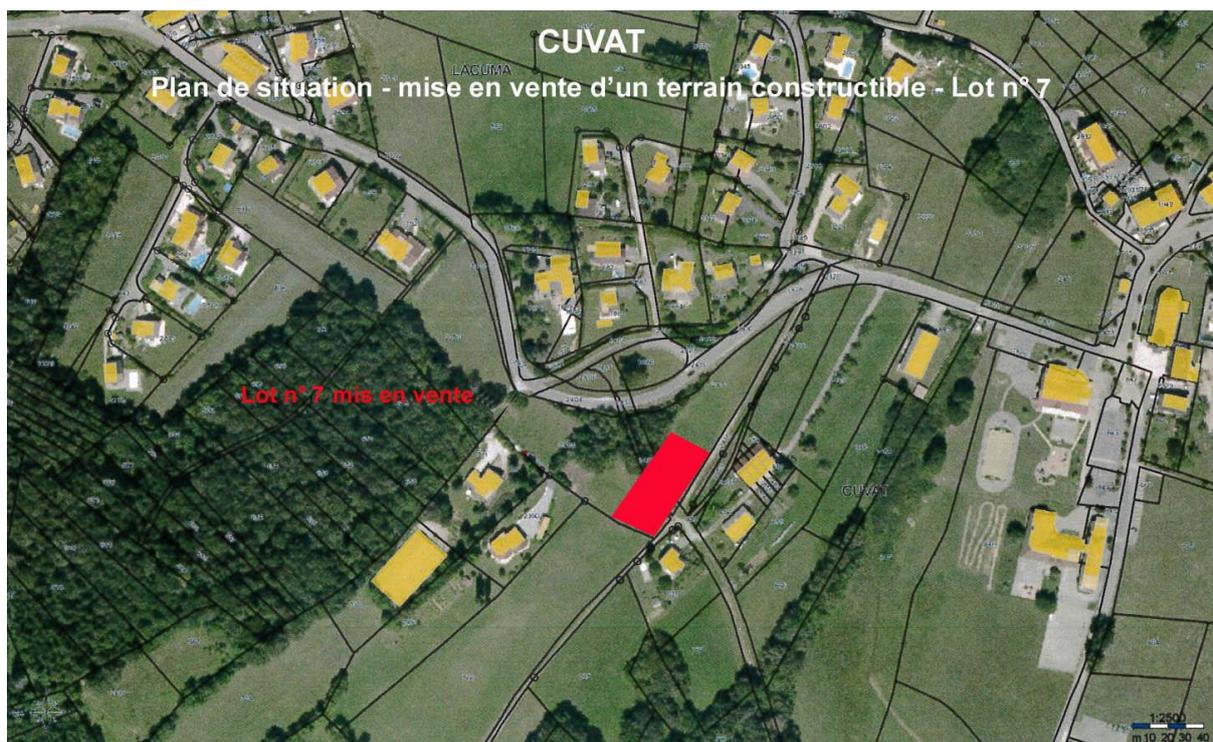
Le prix de vente a été décidé par délibération du Conseil Municipal en date du 20 avril 2015.

Le présent cahier des charges ne constitue pas une offre ni un document contractuel et, à ce titre, il est précisé que cet appel à candidatures n'engage pas la commune à signer un acte authentique dès lors qu'elle estimerait que les candidatures reçues ne sont pas satisfaisantes pour quelque raison que ce soit, sans avoir à s'en justifier particulièrement.

II. Caractéristiques du bien vendu

La commune met en vente la parcelle nue à bâtir dont la désignation cadastrale suit :

| Commune | Lot | Section | N° parcelles | Contenance totale |
|----------------|------------|----------------|--|--------------------------|
| CUVAT | 7 | OA | 2405m 2405r 2405v 2405x 2405aj | 1360 m ² |

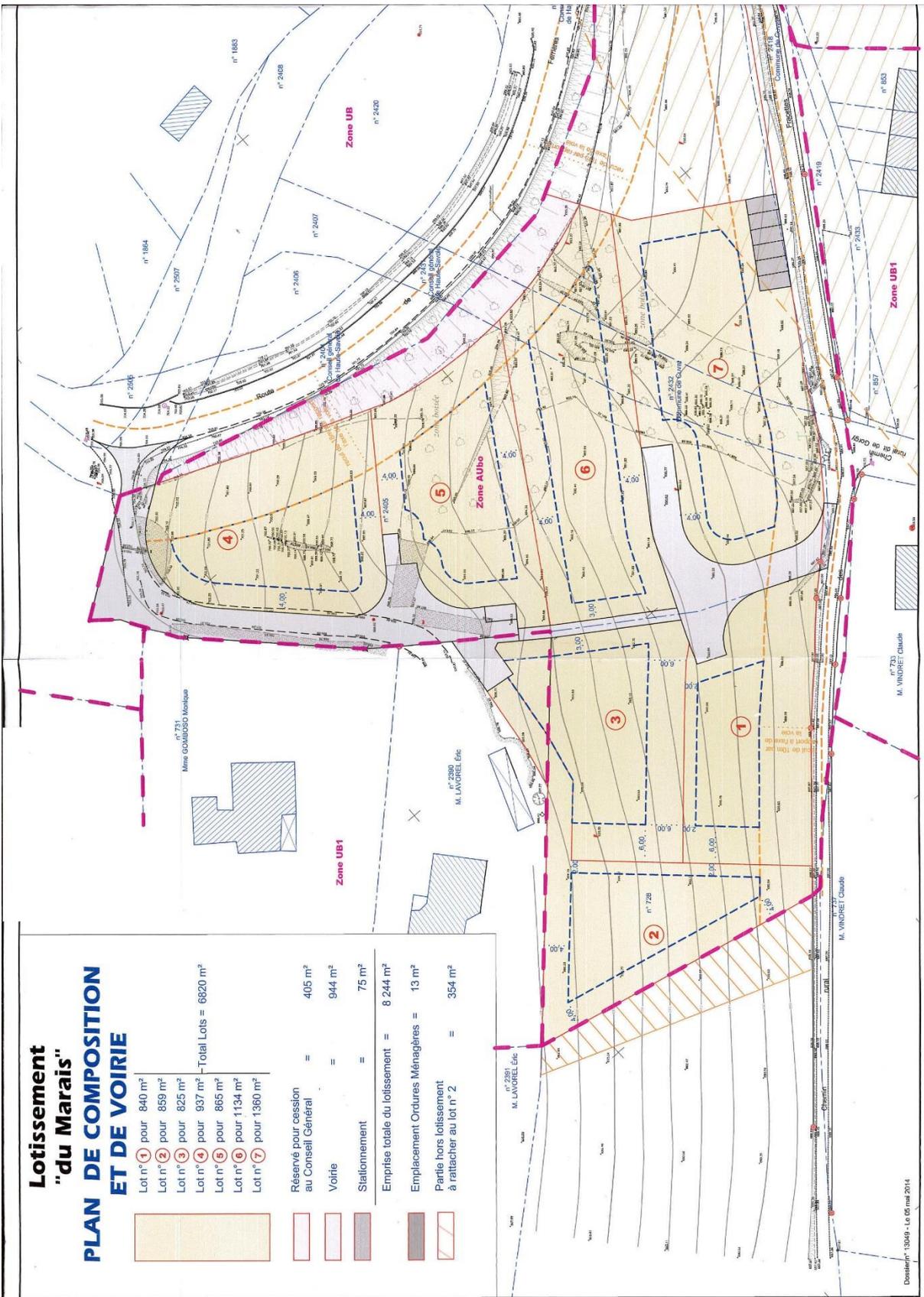
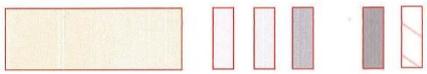


Lotissement "du Marais"

PLAN DE COMPOSITION ET DE VOIRIE

| | |
|----------------------------------|--------------------------|
| Lot n° 1 | pour 840 m ² |
| Lot n° 2 | pour 859 m ² |
| Lot n° 3 | pour 825 m ² |
| Lot n° 4 | pour 937 m ² |
| Lot n° 5 | pour 865 m ² |
| Lot n° 6 | pour 1134 m ² |
| Lot n° 7 | pour 1360 m ² |
| Total Lots = 6820 m ² | |

| | | |
|--|---|----------------------|
| Réserve pour cession au Conseil Général | = | 405 m ² |
| Voierie | = | 944 m ² |
| Stationnement | = | 75 m ² |
| Emprise totale du lotissement | = | 8 244 m ² |
| Emplacement Ordures Ménagères | = | 13 m ² |
| Partie hors lotissement à rattacher au lot n° 2 | = | 354 m ² |



Dossier n° 13049 - Le 05 mai 2014

Le bien vendu est libre de toute occupation.

La commune de Cuvat destine la vente de ce lot en vue d'une construction à usage d'habitation individuelle.

Le lot est situé en zone AUbo du PLU.

Le terrain étant viabilisé, ce sont les règles de construction de la zone AUbo qui s'appliquent.

Le terrain est situé à proximité d'un réseau d'assainissement public, d'un réseau d'eau potable et d'un réseau électrique basse tension.

La réalisation du projet de construction fera l'objet d'un dépôt de permis de construire auprès de la Commune.

III. Prix de vente

Le prix de vente a été fixé par le Conseil Municipal en date du 20 avril 2015 comme suit :

- LOT n° 7 (1360 m²): 375 360 € TTC soit 276 €/m² TTC.

Ce montant exclut les frais notariés et les frais de publicité foncière.

IV. Frais

Le candidat retenu acquittera, au moment de la signature de l'acte authentique, toutes taxes et tous frais notariés et de publicité foncière inhérents à la vente.

V. Modalités de la candidature

a) Candidats

Toute personne physique ou morale pourra présenter un dossier de candidature en vue d'acquérir le terrain ci-dessus.

b) Visite des lieux

Pour la visite des lieux, les candidats peuvent prendre rendez-vous auprès de la mairie par téléphone au 04.50.46.86.69 ou bien par mail à l'adresse mairie.cuvat@orange.fr.

Par ailleurs, la visite peut être libre, le terrain étant visible depuis le domaine communal.

c) Dossier de consultation

Chaque candidat devra préalablement à la remise de sa candidature avoir pris connaissance du dossier de consultation. Ce dossier comprend :

- Le présent Cahier des Charges comprenant plan de situation et plan cadastral ;
- La délibération du Conseil Municipal en date du 20 avril 2015 ;
- La lettre de candidature.

d) Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- la lettre de candidature annexée au cahier des charges dûment remplie, datée et signée ;
- la photocopie d'une pièce d'identité ;
- s'il s'agit d'une personne morale, les statuts juridiques et le document attestant de la capacité du destinataire ;
- tout document que le candidat jugera nécessaire à l'appréciation de sa candidature.

Le dossier de candidature sera remis sous enveloppe cachetée intitulée « Candidature pour la vente du LOT 7 – lotissement Le Marais » et portant la mention « Ne pas ouvrir ».

e) Remise des candidatures

La candidature devra être remise en un exemplaire à l'adresse ainsi libellée :

Monsieur le Maire
Commune de Cuvat
1 place de l'Eglise
74 350 CUVAT

- Soit par lettre recommandée avec accusé de réception ;
- Soit remise à l'accueil du secrétariat de la Mairie de Cuvat contre récépissé de dépôt.

L'envoi de l'offre par courrier électronique est exclu.

VI. Notification des décisions

a) Choix du candidat : Critères de sélection

Les candidatures seront jugées en tenant compte :

- de la composition du foyer familial ;
- du projet envisagé sur le bien ;
- du calendrier prévisionnel de la réalisation du projet ;
- de la capacité du candidat à respecter ses engagements, notamment au regard de ses garanties financières.

b) Suite à donner à la procédure

Le choix de la candidature retenue sera effectué par Monsieur le Maire, assisté de la commission municipale « urbanisme » qui recevront si nécessaire les acquéreurs potentiels.

La décision interviendra dans un délai d'un mois à compter de la date de remise des candidatures.

Une décision de rejet ou d'acceptation de la candidature sera notifiée à l'ensemble des candidats par courrier RAR.

L'acte notarié de vente sera signé dans les quatre mois qui suivront la notification de la décision.

VII. Dispositions générales

Les candidats pourront, à leurs frais exclusifs, procéder aux vérifications et audits d'ordre technique, administratif, juridique, qu'ils jugeront opportuns pour faire acte de candidature pour l'acquisition du terrain.

Les candidats s'interdisent en tant que besoin de mettre en cause la responsabilité de la Commune en cas de frais engagés lors de la constitution du dossier.

Les candidats reconnaissent et acceptent avoir obtenu les informations nécessaires suffisantes leur permettant de soumettre leur candidature sans réserve et sans demande de garantie.

Les candidats renoncent de même à tous droits et actions pouvant résulter de faits antérieurs à leur participation à l'appel à candidatures.

VIII. Contact

Pour toutes informations complémentaires, contacter la Mairie de Cuvat :

Tél : 04.50.46.86.69 **Fax :** 04.50.46.12.39 **e.mail :** mairie.cuvat@wanadoo.fr **site :** www.cuvat.org/

Secrétariat ouvert : Lundi de 9h à 11h30 - Mardi de 14h à 18h - Jeudi de 14h à 18h